



SM Chère Don Isac (Siren : 200091296)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Derval
Arrondissement	Châteaubriant-Ancenis
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	23/12/2019
Date d'effet	01/01/2020

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Didier PECOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Allée du Rocheteur
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44590 DERVAL
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	328 205
Densité moyenne	82,35

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
35	CA Redon Agglomération (243500741)	CA
35	CC Bretagne Porte de Loire Communauté (200070662)	CC
44	CC Châteaubriant-Derval (200072726)	CC
44	CC de Nozay (244400537)	CC
44	CC d'Erdre et Gesvres (244400503)	CC
44	CC du Pays de Blain (244400453)	CC
44	CC du Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois (200000438)	CC
44	CC Estuaire et Sillon (200072734)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
<i>En matière de « maîtrise du ruissellement, lutte contre l'érosion des sols sous la forme de réalisation de programmes de restauration du bocage »</i>
- Autres actions environnementales
<i>En matière d'animation, concertation, sensibilisation en lien avec la gestion des milieux aquatiques Il est compétent plus particulièrement sur : - L'animation, la concertation et la coordination permettant la mise en œuvre du programme d'actions du syndicat ; - L'accompagnement technique des propriétaires et/ou gestionnaires dans la mise en œuvre des obligations légales et réglementaires répondant aux enjeux de qualité des eaux et des milieux aquatiques ; - La sensibilisation et la communication auprès de tous les acteurs, usagers et population sur les enjeux du grand cycle de l'eau et les actions mises en œuvre. En matière de surveillance de la ressource en eau - Les études identifiant les besoins et les modalités de suivis de la qualité des eaux, des milieux aquatiques et hydrologiques ; - La surveillance, les installations et la gestion de dispositifs adaptés, la réalisation de campagnes de mesures permettant de connaître et d'évaluer l'état de la qualité de l'eau et des flux hydrologiques nécessaires pour l'exercice des autres compétences du syndicat à l'échelle des enjeux des bassins de la Chère, du Don et de l'Isac. En matière de lutte contre la pollution en lien avec les bassins versants Le syndicat est compétent en matière de lutte contre la pollution de l'eau, liée aux usages du bassin versant et plus particulièrement : - L'accompagnement au changement des pratiques de tous les publics (particuliers, collectivités, acteurs économiques, etc.) à la préservation de la qualité de l'eau ; - L'animation d'un programme pédagogique afin de reconquérir la qualité des eaux et des milieux aquatiques.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)